



[Logo de votre organisme]

Lettre valant acceptation et signature de la Convention constitutive de l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia)



GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
AGENCE REGIONALE DU NUMERIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (ARNia)
- CONVENTION CONSTITUTIVE -

Historique de l'adoption de la convention constitutive et de ses modifications

13 avril 2007	Projet adopté par le CCIS
27 avril 2007	Projet soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de l'Association de préfiguration e-bourgogne
18 avril 2008	Convention constitutive approuvée par le Préfet de la Région Bourgogne
14 décembre 2010	Projet modificatif vu par le CAOS
30 juin 2011	Projet modificatif vu par le CAOS
29 septembre 2011	Projet soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du GP e-bourgogne
2 décembre 2011	Convention constitutive approuvée par le Préfet de la Région Bourgogne
26 juin 2013	Projet modificatif vu par le CAOS
27 septembre 2013	Projet soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du GP e-bourgogne
20 novembre 2013	Convention constitutive approuvée par le Préfet de la Région Bourgogne
26 mai 2016	Projet modificatif vu par le CAOS
3 octobre 2016	Modification de la Convention constitutive à l'échelle du territoire Bourgogne-Franche-Comté par l'Assemblée Générale
1er décembre 2016	Convention constitutive approuvée par la Préfète de la Région Bourgogne-Franche-Comté
7 octobre 2019	Projet modificatif vu par le CAOS
26 octobre 2019	Modification de la Convention constitutive approuvée par les membres du GP réunis en Assemblée Générale extraordinaire
29 novembre 2019	Convention constitutive approuvée par M le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, par arrêté n° 19530 /BAG en date du 29/11/2019
2 novembre 2020	Modification de la Convention constitutive approuvée par les membres du GP réunis en Assemblée Générale extraordinaire (contexte crise sanitaire COVID19)
23 novembre 2020	Convention constitutive approuvée par M le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, par arrêté n° 2020530 /BAG en date du 23/11/2020
8 novembre 2021	Projet modificatif vu par le CAOS
30 novembre 2021	Modification de la Convention constitutive approuvée par les membres du GP réunis en Assemblée Générale extraordinaire (transformation en Agence)
23 février 2022	Convention constitutive approuvée par M le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, par arrêté n° 2022-03 /BAG en date du 23/02/2022
17 octobre 2022	Projet modificatif vu par le CAOS
7 novembre 2022	Modification de la Convention constitutive approuvée par les membres du GP réunis en Assemblée Générale extraordinaire (retiré du Département de la Côte-d'Or)
08 mars 2023	Convention constitutive approuvée par M le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, par Arrêté n°2023-26/BAG en date du 08/03/2023

Je soussigné, [Nom et prénom], en tant que [Fonction et structure], déclare avoir pris connaissance de la Convention constitutive du Groupement d'intérêt public ARNiA, l'accepte sans restrictions et m'engage à la respecter.

Fait à [lieu], le [date]

[Signature et tampon]